

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS

ÉLÉMENTS	FRACTIONNEMENT DE L'ACOMPTE	DATE D'EXIGIBILITÉ	MOIS DE RÉVISION
MISSIONS DE BASE			
AVP	70 %	A la date de remise du livrable	à la date de remise du livrable
	30 %	A la date de l'admission du livrable	
PRO	70 %	A la date de remise du livrable	à la date de remise du livrable
	30 %	A la date de l'admission du livrable	
EXE partielle	70 %	A la date de remise du livrable	à la date de remise du livrable
	30 %	A la date de l'admission du livrable	
ACT	20 %	A la date d'admission du livrable	idem date exigibilité
	50 %	A la remise du rapport d'analyse des offres après négociation ou mise au point du marché	idem date exigibilité
	30 %	A la notification du marché travaux	idem date exigibilité
VISA SYNT	100 %	Au prorata de la durée des travaux	mois d'exécution des prestations
DET	80 %	Au prorata de la durée des travaux	mois d'exécution des prestations
	20 %	remise DGD	idem date exigibilité
AOR	30 %	A la date de notification de l'EXE 6 "décision de réception du MOA"	idem date exigibilité
	10 %	à la date de remise du DOE validé par le MOE	idem date exigibilité
	20 %	À l'achèvement de la levée des réserves	idem date exigibilité
	40 %	À la fin du délai de GPA (durée initiale ou prolongée le cas échéant)	idem date exigibilité
MISSIONS COMPLÉMENTAIRES			
DIA	70 %	A la date de remise du livrable	à la date de remise du livrable
	30 %	A la date de l'admission de l'AVP	
CSSI "Conception"	100 %	A la date d'admission du PRO	idem date exigibilité
CSSI "Réalisation"	60 %	Au prorata de la durée des travaux	mois d'exécution des prestations
	40 %	À l'achèvement de la levée des réserves	idem date exigibilité
Exploitation Maintenance "conception"	100 %	A la date d'admission du PRO	idem date exigibilité
Exploitation Maintenance "réalisation"	40 %	A la date d'admission du rendu "dossier unique d'exploitation maintenance"	idem date exigibilité
	60 %	A la date d'admission du rendu "mise à jour du dossier unique d'exploitation maintenance"	idem date exigibilité
Mobilier "Conception"	100 %	A la date d'admission du PRO	idem date exigibilité
Mobilier "Réalisation"	60 %	A la date de livraison du mobilier et au prorata du nombre de phase. <i>Exemple si 4 phases : 15% par phase de réception</i>	mois d'exécution des prestations
	40 %	A la date de levée des réserves pour l'aménagement mobilier de toutes les phases	mois d'exécution des prestations
OPC	80 %	Au prorata de la durée des travaux	mois d'exécution des prestations
	10 %	À la fin des OPR de toutes les phases	idem date exigibilité
	10 %	À l'achèvement de la levée des réserves de toutes les phases	idem date exigibilité